



Département de l'Aisne
Arrondissement de Vervins
Commune de Le Nouvion-en-Thiérache

MARCHÉ PUBLIC
(art 28 du Code des Marchés publics)

MENUISERIES GROUPE SCOLAIRE LAVISSE

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES COMPORTANT (par ordre d'importance croissant):

- Le règlement de la consultation,
- Le cahier des clauses administratives particulières,
- Le cahier des clauses techniques particulières,
- L'acte d'engagement,

A - Règlement de la consultation

I - Objet de la consultation

La consultation a pour objet :

Remplacement de menuiseries du groupe scolaire Lavisse,

II - Type et Nature du marché

Le présent marché est passé sous forme d'un marché à procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics et du décret du 27 mars 1993 relatif à la transparence des procédures des marchés publics.

III - Date limite de réception des offres :

vendredi 7 novembre 2014 - 12h

IV - Présentation de l'offre

Le dossier de consultation, qui comporte le présent règlement, le cahier des clauses administratives particulières, le cahier des clauses techniques particulières, l'acte d'engagement, est remis gratuitement aux candidats sur demande en mairie ou disponible sur le site www.lenouvion.com rubrique « marchés publics ».

L'offre devra comporter :

a/ lettre de candidature,

b/ les justifications usuelles relatives aux qualités et capacités du candidat, à savoir:

Pour les entreprises :

- déclaration sur l'honneur du candidat, datée et signée, indiquant :

- qu'il a satisfait aux obligations légales et sociales,
- qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L.125-3 du code du travail,

c/ qualifications professionnelles,

d/ attestation d'assurance de responsabilité civile, garantie décennale,

e) L'acte d'engagement, le règlement de consultation, le CCAP, le CCTP, l'offre financière rédigée en langue française à compléter, parapher et signer par la personne ayant capacité pour engager l'entreprise

V- Durée de validité de l'offre

La durée de validité de l'offre est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres prévue à l'article III ci-dessus.

Les prix sont fermes, non actualisables et non révisables.

VI - Conditions d'envoi des offres

Les offres seront présentées sous enveloppe cachetée portant la mention « MENUISERIES GROUPE SCOLAIRE LAVISSE » avec mention du nom du candidat et devra contenir tous les documents relatifs à l'offre.

Toute enveloppe incomplète sera jugée non conforme au règlement de consultation.

Les offres devront soit être remises contre récépissé aux heures d'ouverture de la mairie, soit envoyées par la poste sous pli recommandé pour le vendredi 7 novembre 2014 avant 12h (délai de rigueur).

VII - Délais de réalisation

Les travaux devront être impérativement réalisés en 2 tranches :

- 1^{ère} tranche fin 2014
- 2^{ème} tranche courant 2015

VIII — Jugement des offres

Les critères retenus pour la sélection des offres seront notamment :

- le respect du cahier des charges,
- le prix,

Négociation : l'exécutif du pouvoir adjudicateur pourra engager des négociations.

IX — Délai de paiement

Le règlement s'effectue par virement administratif. Les sommes dues sont payées dans le délai de 30 jours à compter de la réception des factures dans les formes règlementaires.